



L'entreprise SANOFI s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80%
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

L'entreprise Sanofi Chimie est située à Saint-Aubin-lès-Elbeuf et emploie plus de 300 personnes. Elle est spécialisée dans la production de principes actifs pharmaceutiques par voie biochimique (fermentation). Sanofi Chimie a pour ambition de limiter son empreinte environnementale au maximum, de participer à l'attractivité du territoire au travers de ses activités et de la préservation de l'environnement local.

Depuis plusieurs années, différentes initiatives ont été engagées au niveau du site afin de réduire notre consommation et d'obtenir la certification ISO 50001, nous amenant à mesurer et rechercher des voies d'économies d'énergie substantielles.

Un projet de modification de notre dégazeur thermique a ainsi permis de réaliser en 2018 une économie de 6 % sur notre consommation de gaz.

Afin de participer à la biodiversité de notre environnement local, les actions suivantes ont également déjà été mises en place :

- Le suivi et le comptage des nids d'hirondelles (plus de 70 nids recensés en 2018)
- La mise en place en 2018 de 3 ruches entretenues par nos collaborateurs avec l'aide d'un apiculteur local
- La mise en place de prairies fleuries et le fauchage raisonné des parcelles de terrain n'étant pas utilisées



Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,
Considérant les motivations de l'entreprise Sanofi Chimie et les actions qu'elle a déjà mises en place,
L'entreprise Sanofi Chimie s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je, soussigné Alexandre Willocquet, directeur du site Sanofi Chimie domicilié à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 en :

- Poursuivant notre politique de suivi et de maîtrise énergétique (électricité et gaz naturel) avec l'objectif de diminuer de 10 % nos consommations à l'horizon 2021
- Poursuivant nos initiatives de préservation de la biodiversité (ruches, maintien de l'habitat des hirondelles, mise en place de prairies fleuries et miellifères,)
- Encourageant les salariés à utiliser les transports en commun, le covoiturage et les moyens de transport écologiques (voiture de société hybrides ou électriques, vélos)
- Encourageant l'achat de produits bio ou locaux par nos collaborateurs en mettant à leur disposition un service de conciergerie d'entreprise permettant de s'approvisionner directement sur le site

J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement

Fait à Rouen, le 27 Novembre 2018

Alexandre Willocquet